



HAL
open science

**Effets des normes d'âge, de genre et de sexualités sur la
silenciation des témoignages livrés à la famille lors de
l'énonciation des violences sexuelles subies pendant
l'enfance**
Lucie Wicky

► **To cite this version:**

Lucie Wicky. Effets des normes d'âge, de genre et de sexualités sur la silenciation des témoignages livrés à la famille lors de l'énonciation des violences sexuelles subies pendant l'enfance. *Actualité et histoire des violences incestueuses: entre occultations et révélation*, Oct 2021, Paris, France. hal-04058408

HAL Id: hal-04058408

<https://hal.science/hal-04058408>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EFFETS DES NORMES D'ÂGE, DE GENRE ET DE SEXUALITÉS SUR LA SILENCIATION DES TÉMOIGNAGES LIVRÉS À LA FAMILLE LORS DE L'ÉNONCIATION DES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PENDANT L'ENFANCE

INTRODUCTION

La présentation que je propose aujourd'hui s'appuie sur une recherche doctorale en cours. Je m'intéresserai particulièrement aux moments d'énonciation des violences sexuelles subies pendant l'enfance au sein du cercle familial et proche et à la réception de cette parole. Je vais essayer de montrer qu'il ne suffit pas de parler pour sortir du silence qui entoure ces faits.

Les travaux sociologiques, historiques et anthropologiques ont montré que les violences sexuelles subies dans l'enfance sont entourées de silences et de secret. Le silence au sein de la famille est structurant dans les faits d'inceste (Dussy, 2013), et s'inscrit dans un contexte socio-historique qui est plus ou moins favorable à l'écoute de la parole des personnes concernant les violences qu'elles ont vécues dans l'enfance (Ambroise-Rendu, 2014 ; 2016). Pour rompre avec ce silence, Mathieu Trachman (2018) parle d'un « processus de qualification » des violences comme un processus de sortie des violences de l'ordinaire dans lequel elles étaient avant d'être interprétées comme telles, permettant aux personnes de redéfinir leur vécu (Trachman, 2018).

Une fois qualifiées comme telles, les violences sont mises en mots par ce que j'appelle un « **processus d'énonciation** » qui englobe les prises de parole successives qui viennent témoigner et mettre en récit l'expérience de violences subies. Ainsi, le processus de qualification désigne le fait de « se dire à soi-même » les violences (plus ou moins encouragé par des personnes ou des institutions extérieures), alors que le processus d'énonciation désigne le fait de « se dépasser soi-même pour les dire à quelqu'un » (Dussy, 2009, p. 124).

Pour mieux comprendre le processus d'énonciation et la réception de cette parole, je propose de m'appuyer sur les travaux de Kristie Dotson. Dans son article de 2011, Dotson reprend le concept de **violence épistémique** développé par Spivak qui désigne les pratiques de silenciation de groupes sociaux marginalisés par des groupes sociaux jugés légitimes. Selon elle, la communication s'appuie sur un principe de « réciprocité » : le succès de la communication dépend du public à qui l'on s'adresse, dans un contexte donné. Être entendu·e peut être considéré comme une mesure du pouvoir politique et la mise sous silence comme outil politique qui permet à des groupes sociaux d'en opprimer d'autres.

Dotson identifie deux pratiques de silenciation des témoignages dans son article.

Le **testimonial quieting** désigne les cas où l'auditoire fait taire le locuteur par la négation de sa qualité d'expérimenté ou de connaisseur. Dans notre cas, le *testimonial quieting* peut être compris comme un manque de reconnaissance de la parole des victimes, lié à un ensemble de stéréotypes qui fait qu'on ne les écoute pas, ne les croient pas et/ou ne les soutient pas. L'auditoire (la famille) considère que le témoignage n'est pas valide et ne reconnaît pas au locuteur sa condition de victime. Le **testimonial smothering** désigne les cas où l'auditoire considère que le récit n'est pas un témoignage. Le locuteur se voit alors contraint de modifier

son témoignage pour qu'il soit considéré comme tel. Les personnes qui énoncent les violences ont tendance à ne pas mentionner certains détails qui seraient préjudiciables à la réception de leur parole ; elles intériorisent donc la silenciation aux moments de l'énonciation des violences.

Je vais tenter, au cours de cette communication, d'explorer les pratiques de silenciation des personnes qui ont vécu des violences sexuelles dans l'enfance, du point de vue de la personne qui témoigne, lorsqu'elles énoncent les violences à la famille. Les pratiques de silenciation sont socialement différenciées ; je nuancerai les analyses en fonction des normes d'âge, de genre et de sexualités. Je vais montrer qu'énoncer les violences ne veut pas nécessairement dire sortir du silence.

Pour cela, je m'appuierai sur le matériau qualitatif de ma recherche doctorale qui porte plus spécifiquement sur les violences sexuelles subies par les hommes, dont les ressorts du système de genre sont moins connus. Au cours de cette présentation, je vais donc mobiliser des entretiens biographiques menés par téléphone avec 50 hommes et 10 femmes qui ont vécu des violences sexuelles dans l'enfance et l'adolescence, âgé·e·s de 21 à 74 ans au moment de notre échange.

Dans un premier temps sera analysé la réception de la parole selon le contexte familial au moment de l'énonciation. Dans un second temps, on s'intéressera plus en détail la silenciation des témoignages selon les normes de genre et de sexualité.

PARTIE 1 : LA RÉCEPTION DE LA PAROLE SELON LE CONTEXTE FAMILIAL AU MOMENT DE L'ÉNONCIATION

A. Énoncer l'expérience durant l'enfance : une communication impossible

D'une manière générale, la parole des enfants n'a pas la même légitimité que celle d'un adulte au sein de la famille et l'absence de dialogue semble un critère commun dans les familles des personnes interrogées. Les enquêté·e·s expliquent ainsi qu'il n'y avait pas de communication possible sur les violences car il n'y avait pas de communication du tout au sein la famille. Florian me dit par exemple qu'il n'a pas le souvenir qu'on discutait dans sa famille, il se rappelle plutôt du martinet. Robert m'explique qu'il a grandi dans une famille où on dit rien, où on ne parle pas des choses essentielles. Il associe cela à sa génération, puisqu'il aurait grandi dans une famille d'ancien temps.

Florian, 43 ans, attouchements et viols entre 5 et 13 ans par le grand frère adoptif, un ami proche des parents et le responsable des scouts, gay

E : Est-ce que vous discutiez avec vos parents quand vous étiez jeune ?

J'ai **pas souvenir qu'on discutait**, j'ai plus souvenir du **martinet** !

Robert, 73 ans, viol à 10 ans par un cousin éloigné de la famille (adulte), hétérosexuel

E : Et comment votre sœur a réagi [lorsque vous avez parlé des faits] ?

Rien. Vous savez, c'est **une famille où on dit rien**. Donc elle a rien dit.

E : D'accord, vous ne parliez pas beaucoup ?

Non, **on parle pas des choses essentielles**. C'est les familles **d'ancien temps, on parle de rien**.

Dans ce contexte de silence familial et social, il est très difficile pour les enfants de parler, et c'est encore plus le cas lorsqu'il s'agit d'aborder les violences, qui touchent à l'intimité, surtout lorsque les personnes subissent d'autres violences dans le cercle familial. L'indifférence, voire

le mépris de la parole des enfants, particulièrement mentionné par les enquêté·e·s appartenant aux générations les plus anciennes, contribue ainsi à la silenciation des enfants subissant des violences. Cette silenciation est organisée socialement par le système de domination adulte qui encadre les violences sexuelles faites aux enfants (Dussy, 2013).

Elle est aggravée par l'absence de vocabulaire dont disposent les enfants pour parler des violences subies. Plusieurs enquêté·e·s expliquent qu'il leur était difficile de communiquer sur ce qu'ils vivaient parce qu'ils ne possédaient pas les cadres interprétatifs pour comprendre ce qui leur arrivait, et encore moins le vocabulaire lié à la sexualité et à la violence leur permettant de qualifier et d'énoncer ce qu'ils et elles subissaient. Par exemple, Bernard me dit qu'il n'était pas capable de comprendre ce qu'il se passait puisqu'on ne peut pas imposer des relations sexuelles à un enfant qui ne sait pas de quoi il s'agit. Plus loin, il m'explique ne pas en avoir parlé car il n'avait pas de mots pour dire ça.

Bernard, 64 ans, attouchements, tentative de viol et viols entre 3 et 13 ans de la part d'un cousin (14 ans), d'un prêtre et d'un responsable de l'école, hétérosexuel

Dans le souvenir que j'ai, j'ai des images, des sensations, des ressentis, des émotions, mais **pas de mots**. Y'a **pas de mots pour dire ça**.

L'incompréhension des violences comme telles fonde partiellement l'impossibilité de les énoncer durant l'enfance. C'est notamment lié à l'absence d'éducation au respect du corps et à la sexualité. Les représentations autour de la sexualité des enfants, perçue comme illégitime et inexistante, sont des facteurs qui rendent possible la perpétuation des violences sexuelles. Le secret autour de la sexualité agit donc comme un moyen structurellement inscrit pour dominer les enfants et silencier systématiquement leurs tentatives d'énonciation : il perpétue ainsi le secret qui entoure les violences sexuelles.

On voit que les violences physiques et/ou psychologiques familiales préexistantes, l'absence de communication dans la famille, le mépris de leur parole, l'absence de vocabulaire et d'éducation au respect du corps et à la sexualité sont des outils qui engendrent la silenciation des enfants. Et, même lorsque les enfants essaient de prendre la parole durant l'enfance, ce qui concerne une minorité des personnes interrogées, leur parole n'est pas entendue. José, par exemple, a tenté de parler des violences à sa mère, avec le vocabulaire dont il disposait à 7 ans, en lui disant que son frère Daniel l'embêtait la nuit. Mais, cette dernière n'a pas tenu compte de cette première tentative d'énonciation : elle lui dit qu'elle n'a pas de place pour le faire dormir ailleurs.

José, 62 ans, viols à partir de 7 ans par certains de ses frères, hétérosexuel

Je lui avais dit : « Maman, **il y a mon frère Daniel, la nuit, il m'embête** ». À cette époque-là, on parlait comme ça. Et puis, comme on était une famille nombreuse, puis il n'y avait pas beaucoup de chambres, elle a dit : « Tu sais, **j'ai pas de place pour te faire dormir ailleurs** ». Donc, **elle a rien fait** et là, je lui en ai voulu toute ma vie.

L'enfance, comprise comme une catégorie sociale, est ainsi une période où il y a une mise sous silence directe de toute tentative d'énonciation des faits subis, même si les événements ne sont pas encore identifiés comme de la violence par les personnes qui les subissent. Un échec de la communication est observé puisque le locuteur (ici José) ne parvient pas à communiquer avec son auditoire (sa mère). Il n'y a pas de réciprocité dans l'échange, condition *sine qua non* décrite par Dotson pour qu'il y ait une forme de communication. Le contexte de l'échange n'est pas favorable : il s'agit d'un enfant qui s'adresse à une adulte, avec le vocabulaire dont il dispose à

7 ans, dans un contexte familial et économique précaire et où l'absence de communication dans la famille est forte. L'ignorance de la demande d'aide de José s'inscrit dans des relations de pouvoir liées à l'âge et dans un contexte familial et social où la non prise en compte de la parole des enfants est systématique puisque jugée illégitime. *In fine*, cette différence de valeur de la parole nuit à la capacité des enfants à parler, mais aussi à être entendue.

En outre, l'absence de réaction de la mère de José, et l'auto-responsabilisation dont elle fait preuve (en disant « *j'ai pas de place pour te faire dormir ailleurs* ») sont certainement liées à une intériorisation du sexisme, des violences de genre et de la possibilité d'être exposée elle-même à ces violences dans le contexte familial violent : elle ne réagit donc pas parce qu'elle ne le peut pas. L'apparente mécompréhension peut être liée au fait qu'elle est démunie et ne peut alors que tenter de renvoyer José à une passivité face aux violences, passivité associée à l'image de la « bonne victime » (Roberts, Donovan, Durey, 2019).

B. Parler à l'âge adulte : des seuils de retour sur soi qui favorisent l'énonciation

D'une manière générale, les personnes interrogées rapportent avoir énoncé les violences bien après qu'elles aient pris fin, à la fin de l'adolescence ou à l'âge adulte. L'énonciation survient après la qualification des violences comme telles, qualification influencée notamment par le parcours des personnes interrogées. Certaines situations de changements, certaines étapes de vie, favorisent la mise en mots des violences : le départ du domicile familial, la séparation des parents, l'entrée dans la sexualité, des difficultés de santé ou des changements professionnels sont des étapes mentionnées comme tremplins permettant de prendre la parole sur les violences subies.

Aurore, 41 ans, attouchements à 12 ans du père un soir de Noël, hétérosexuelle

J'en n'ai pas parlé jusqu'à mes 18 ans. Personne n'était au courant. Et à mes 18 ans, c'était ma *deadline* en fait, je me disais « tu vas avoir 18 ans, tu vas **passer à l'âge adulte**, donc il faut que tu réussisses à en parler avant tes 18 ans parce que sinon... ».

Joël, 69 ans, attouchements et tentative de viol répétés à 9 ans par son grand frère, hétérosexuel

E : Et à part votre mère, vous en avez déjà parlé à quelqu'un d'autre ?

À cette époque-là ? Non.

E : D'accord, et plus tard ?

Il y a une dizaine d'années oui, j'en ai parlé à deux sœurs. C'est-à-dire j'étais bloqué. C'est **au moment de mon divorce, tout s'est débloquent**. Et là, il a fallu que... j'ai eu besoin de parler.

Aurore mentionne le passage à l'âge adulte, Joël son divorce où tout s'est débloquent : ces événements biographiques marquants favorisent un retour sur soi, une réflexivité qui poussent à réinterpréter les événements subis dans le passé, permettant de qualifier les violences et de les énoncer. Les seuils biographiques peuvent donc entraîner l'énonciation des violences.

Mais, lorsqu'on s'intéresse plus précisément aux motivations évoquées à l'énonciation des violences, on constate que le discours des hommes interrogés se distingue de celui des femmes. Pour les premiers, parler des événements, c'est « se libérer des violences » alors qu'aucune femme interrogée n'a évoqué ce processus comme émancipateur. Le fait de pouvoir « ne plus y penser » et « passer à autre chose » est notamment lié au moindre risque d'être à nouveau touché par des violences à l'âge adulte, puisque les hommes hétérosexuels ne sont pas exposés au *continuum* des violences sexuelles (Kelly, 1988), à la différence des femmes. La domination liée à

l'âge qui a rendu possible les violences dans l'enfance n'est plus effective lorsque les hommes sont adultes, ils disposent globalement des moyens matériels et symboliques, voire de positions favorables dans les hiérarchies sociales leur permettant de neutraliser le risque d'être à nouveau exposés à des violences sexuelles. Pour les femmes, si l'auteur n'est pas nécessairement le même à l'âge adulte, ce risque persiste dans d'autres sphères de vie, notamment les relations conjugales, le milieu professionnel et les espaces publics. Ainsi, énoncer les violences sexuelles subies pour « passer à autre chose » apparaît comme un privilège masculin. Comme nous allons le voir maintenant, ce privilège masculin est à nuancer en fonction des normes de genre et de sexualités.

PARTIE 2 : SILENCIATION DES TÉMOIGNAGES AU PRISME DES NORMES DE GENRE ET DE SEXUALITÉS

A. Testimonial *quieting* : lorsque la famille renvoie les femmes qui énoncent les violences dans le silence

Si l'on s'intéresse au moment d'énonciation lui-même et plus particulièrement à la réception du discours par la famille, on observe que la prise au sérieux de la parole et le soutien apporté aux personnes font écho aux normes de genre et de sexualités.

Lorsque les femmes énoncent les violences dans la famille, elles ne sont pas forcément crues, et encore moins soutenues. Lorsque je lui demande comment sa famille a réagi à l'énonciation des violences, Marie-Claire me dit que c'est comme si ça n'avait pas été grave, qu'elle n'a pas été soutenu et que ce n'était que du tripotage. Julie a été accusé de mentir, de dire n'importe quoi. Pour sa famille, ce n'était pas possible puisque les violences ont eu lieu pendant les réunions de famille, ils les auraient forcément vu.

Marie-Claire, 70 ans, viols à 14 ans de la part de son oncle, hétérosexuelle

E : Comment votre famille a réagi ?

Bah... Paradoxalement... ça a pas été... Justement quand j'y repense, et ça c'est quelque chose qui me fait vraiment beaucoup mal... Bah c'est comme si moi **ça avait pas été grave** quoi... Personne n'a... [*hésitations*] personne n'a... **personne ne m'a soutenu**... voilà, moi ça avait été un peu comme je le pensais dans ma tête, du **tripotage**, et puis... voilà quoi.

Julie, 21 ans, attouchements entre 8 et 15 ans de son cousin (à 8 ans en présence de ses frères), hétérosexuelle

E : Vous ne vous êtes pas sentie soutenue parce qu'ils ne vous prenaient pas au sérieux ?

Non, ils me disaient que je **mentais**, que **je disais n'importe quoi**, que **c'était pas possible**. Parce que ça se passait **pendant les réunions de famille**, donc pour eux c'était pas possible en fait. Donc voilà, ils me croyaient pas du tout et... C'est toujours le cas actuellement.

Au contraire, les hommes rattachés à l'espace des masculinités hégémoniques (Connell, 2014), c'est-à-dire étant rattachés à une figure masculine valorisée socialement et dotée en capitaux matériels et symboliques, sont plus facilement pris au sérieux et soutenus lorsqu'ils énoncent les violences dans le cercle familial. Le crédit accordé à leur parole est bien plus fort. Lorsque j'interroge la prise au sérieux et le soutien, Boris me dit que oui, bien sûr, il s'est senti soutenu par ses parents, et Philippe me dit « complètement oui » sa famille l'a pris au sérieux : leur réponse prend la forme d'une évidence.

Boris, 40 ans, attouchements à 15 ans par un ami du frère, hétérosexuel

E : Est-ce que vous vous êtes senti soutenu quand vous en avez parlé à vos parents ?

Oui, bien sûr. Ils m'ont dit : « Tu aurais dû nous en parler. Il ne fallait pas hésiter » et tout, mais bon, voilà quoi.

Philippe, 59 ans, attouchements entre 6 et 11 ans par le grand-père, hétérosexuel

E : Vous avez été pris au sérieux par votre famille quand vous l'avez annoncé ?

Complètement, oui.

La prise au sérieux de l'énonciation dépend de la figure sociale genrée des victimes : les femmes pourraient mentir ou être responsables des faits, alors que cette représentation est moins présente pour les hommes associés à la masculinité hégémonique. Comme on peut le voir dans les extraits présentés, les femmes sont discréditées dans leur discours. Elles ne sont donc pas prises au sérieux comme victime de violences, ne sont pas reconnues comme telles et sont ainsi réduites au silence, alors que le crédit accordé à la parole des hommes est quasiment immédiat. On observe ainsi une minimisation du vécu des femmes alors que l'énonciation des violences sexuelles subies par les hommes produit une indignation. Ces dernières sont vues comme une pratique qui porte atteinte au groupe des hommes dans son ensemble (et à la masculinité hégémonique), alors que celles faites aux femmes relèvent de la banalité et participent justement à maintenir l'ordre social. Ces stratégies de discrédit de la parole des femmes s'inscrivent dans des stratégies patriarcales d'occultation des violences faites aux femmes (Romito 2006).

En outre, comme le mentionne Marie-Claire plus loin dans l'entretien, l'énonciation des violences à la famille peut aller jusqu'à marquer une rupture avec la famille : en plus de ne pas avoir été soutenue, elle s'est vue rejetée du cercle familial. S'observe ainsi, pour les femmes, une technique de *testimonial quieting* décrite par Dotson : leur témoignage est considéré comme non valide par la famille, qui les renvoie ainsi dans le silence par le refus de les considérer comme des victimes de violence, allant parfois jusqu'à l'exclusion totale des espaces d'échanges familiaux.

Néanmoins, ces résultats restent à nuancer. D'une part, la prise au sérieux du témoignage et le soutien de la personne qui l'émet n'exclut pas d'autres pratiques de silenciation dans le temps. Par exemple, Bernard explique que même s'il a été entendu et soutenu dans sa famille au moment de l'énonciation, les violences ne sont restées un sujet abordable que pendant un certain temps : aujourd'hui, il déplore un « retour du silence » autour des événements subis dans la sphère familiale.

D'autre part, l'analyse développée précédemment est à nuancer en tenant compte de l'identification sexuelle et de la position dans l'espace des masculinités des hommes interrogés. Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux hommes qui s'identifient comme gays ou bisexuels, on observe que la réaction familiale s'approche de celle observée pour les femmes, plutôt que celle décrite par les hommes hétérosexuels.

Xavier explique ne s'être pas du tout senti soutenu, ni par son père, ni par sa mère à l'énonciation des violences. Rémi explique que son père l'a forcé à faire du basket, et qu'il a dit à ses parents que les joueurs s'amusaient à lui faire du bizutage, des attouchements et aller jusqu'au viol. En réponse, son père lui a dit que c'était de sa faute parce qu'il est pédé.

Xavier, 36 ans, viols entre 5 et 8 ans par son grand frère de 7 ans plus âgé, gay

E : Est-ce que vous vous êtes senti soutenu de sa part ? [du père, resté en contact avec l'agresseur]

Du tout. Ma mère non plus.

Rémi, 39 ans, viols à 13 ans des joueurs de son équipe de basket (17 ans), viols à 14 ans par son frère aîné et attouchements par son patron à 17 ans, gay, en réflexion sur son asexualité

C'est arrivé après qu'il [*son père*] me force à faire du sport, du basket, et j'avais dit à mes parents que des joueurs de basket s'amusaient à me **faire du bizutage**, des **attouchements** et aller jusqu'à... au **viol**. Ma mère, elle, elle s'était mise en colère et **mon père il avait dit** « **c'est de ta faute parce que t'es pédé** ».

La technique de *testimonial quieting* s'observe nettement dans le témoignage de Rémi qui est considéré comme non valide et peu crédible par son père. Rémi, en tant que supposé homosexuel, ne peut pas être victime de violences sexuelles, à moins qu'il l'ait cherché. Par là même, Rémi est renvoyé vers une masculinité subordonnée liée à son homosexualité supposée, son père protégeant la masculinité hégémonique et le groupe des hommes dans son ensemble.

B. *Testimonial smothering* : lorsque les hommes tronquent leur discours

Il est également possible d'observer, dans les récits des hommes interrogés, une autre pratique de silenciation du discours décrite par Dotson : le *testimonial smothering*, c'est-à-dire lorsque le témoignage n'est pas considéré comme telle, ce qui contraint le locuteur à une pratique de troncature du discours livré, soit par une réduction des détails dans l'énonciation, soit par une absence totale d'énonciation. Ici aussi, les ressorts peuvent aussi être analysés au prisme des positions dans l'espace des masculinités et de l'identification sexuelle des hommes interrogés.

Certains hommes hétérosexuels interrogés expliquent ainsi que les violences ne sont pas suffisamment « graves » pour ébranler l'ordre familial par l'énonciation. Luc m'explique que comme expérience traumatique, il y a pire, qu'il relativise et que ce qu'il a vécu, c'est un peu de la gnognotte dit-il. Robert me rappelle qu'il est un mec, qu'il pense rarement à son passé parce que le passé, on ne peut rien y faire. Il précise même que ce qu'il a subi ne le torture pas du tout.

Luc, 54 ans, attouchements sexuels, à 15 ans, par un homme accueilli à son domicile par la mère, hétérosexuel

E : Par rapport à ce que vous avez vécu, comment vous vous sentez aujourd'hui ?

Pfff... Moi ça va hein, je me dis que **comme expérience traumatique, il y a pire**. Donc voilà, **je relativise** beaucoup, surtout avec le métier que je fais [*infirmier psychiatrique*], j'en vois des vertes et des pas mures. Donc, **c'est un peu de la gnognotte** hein.

Robert, 73 ans, viol à 10 ans par un cousin éloigné de la famille (adulte), hétérosexuel

E : Comment vous vous sentez par rapport à tout ça ?

D'une manière générale, je suis pas un **mec** du passé moi. Alors maintenant, j'essaie de me forcer d'être dans le présent, parce que c'est quand même là que ça se passe, mais **le passé, on peut rien y faire**. [...] Donc **le passé, j'y pense jamais**. Vous voyez, j'ai fait quand même fait 11 livres. La première chose que fait un écrivain ou un apprenti écrivain, c'est d'écrire ses mémoires ou un truc autobiographique. Je ne l'ai absolument jamais fait. Donc, ça prouve que **ça ne me torture pas du tout**. [...] Peut-être aussi ça vient du fait que j'ai toujours caché mon passé. [...]

E : Et comment vous vivez ce silence qu'il y a autour de vous ?

Bah très bien hein. **Moi, le silence, c'est moi qui le fait**. Je dis rien donc...

Robert est pied noir et il ne parle que très peu de son passé migratoire. Pour lui, les violences comme son départ d'Algérie sont des moments sur lesquels il ne souhaite pas revenir. L'impact restreint des violences sur la vie quotidienne et le moindre risque d'exposition à des violences à l'âge adulte conditionnent l'énonciation des violences par les hommes hétérosexuels. En outre, derrière ce discours, se dessine des enjeux en termes de masculinités ; comme le dit Robert, c'est un « mec » et ne pas énoncer les violences, c'est-à-dire ne pas revenir sur ce moment où il n'était pas en position d'autorité, le protège du risque d'être relégué vers une masculinité subordonnée ou marginalisée. La minimisation des violences par les hommes eux-

mêmes et la réappropriation du silence sont des manières de se rapprocher de la masculinité hégémonique, de mettre à distance le stigmate associé au statut de victime par une reprise du pouvoir : comme le dit Robert, « le silence, c'est [lui] qui le fait ». On observe ainsi une reprise du contrôle par le pouvoir de choisir ce qui est dit ou non.

Aussi, certains hommes qui s'identifient comme hétérosexuels justifient l'absence d'énonciation aux proches par peur de la souffrance qu'ils peuvent procurer par l'annonce. Par exemple, Thomas n'a jamais parlé des violences qu'il a subies à ses parents parce qu'il a peur de leur faire de la peine. Il ne veut pas leur imposer cette énonciation et préfère assumer ça seul. Thomas neutralise son discours tout en expliquant qu'il ressent de la honte et de la peur par rapport à ce qu'il a vécu.

Thomas, 38 ans, attouchements sexuels entre 6 et 10 ans d'un cousin (12-16 ans), puis viols entre 12 et 13 ans d'un lycéen hébergé au domicile familial, hétérosexuel

E : Pourquoi vous n'en avez pas parlé à votre famille ?

Euh... Un **sentiment de honte**, clairement... La **peur**, la peur, le sentiment de honte et... Et quelque part, j'aurais bien aimé en parler à mes parents, malgré ce sentiment-là, mais **j'ai peur de leur faire trop de peine**, qu'ils aient des remords et qu'il se disent « on a rien vu », des choses comme ça... Je préfère essayer **d'assumer ça seul** entre guillemets, parce que je suis pas seul non plus mais... que de **leur imposer tout ça**, comme ça à l'arrache.

Les hommes hétérosexuels interrogés intériorisent la honte et la culpabilité qui sont associés au statut de victime et qui sous-entend une passivité au moment des violences (Coxell & King, 2002). Du coup, ils se taisent ; il est plus simple pour eux de garder le silence plutôt que de s'exposer au risque d'être déconsidéré en tant qu'homme. Ils le justifient par la protection de l'institution familiale, et par là même leur image en tant qu'homme.

Pour les hommes gays et bisexuels interrogés, les stéréotypes sociaux qui donnerait à voir une corrélation entre violences sexuelles vécues dans l'enfance et homosexualité à l'âge adulte limite leur parole. Les violences seraient jugées comme une forme de sexualité entre hommes et non comme une sexualité imposée par des hommes ou des garçons plus âgés.

Ces représentations sociales, intériorisées par les hommes gays qui subissent des violences (c'est un peu moins le cas pour ceux qui s'identifient comme bisexuels dans mon corpus), influencent leur perception des faits et d'eux-mêmes et freinent le témoignage. Je vous cite un extrait de l'entretien mené avec Adam :

Adam, 30 ans, viols à plusieurs reprises à 3 et 9 ans par son oncle, gay

Je m'en suis voulu pendant très longtemps, parce que **je me reprochais de le vouloir** aussi. [...] **J'avais pas l'impression d'être pris au piège ou d'être en danger**, mais je savais que **je faisais un truc pas bien** en fait, je savais que **je faisais un truc sale**, et je pensais **être en partie responsable** de ça. [...] Voilà, ça s'est passé, et... je pense que oui, je me suis senti longtemps très **coupable**. Je pensais aussi que c'était peut-être **ça qui avait entre guillemets « déclenché » mon homosexualité** et que ça m'avait souillé.

L'impression de ne pas avoir résisté complexifie la qualification des violences comme telles et produit une forte auto-responsabilisation qui limite l'énonciation. Cette perception des faits entre en conflit avec l'image de la « bonne victime » (Roberts, Donovan, Durey, 2019) et va jusqu'à questionner son identification comme gay (Dunn, 2012). Ainsi, en s'abstenant de parler, Adam évite de prendre le risque de participer à une rhétorique empreinte de stéréotypes et évite d'être relégué vers une masculinité subordonnée.

Mais, certains hommes ne parlent pas parce qu'ils ne le peuvent pas : en plus d'être réduit au silence par les représentations sociales qui s'imposent à eux, l'homophobie aggrave les risques encourus. Un contexte familial très homophobe peut accentuer la crainte d'être jugé complice ou responsable des violences au moment où elles ont lieu (Dunn, 2012). Par exemple, Adam toujours, qui a grandi au Gabon au sein d'une famille qu'il décrit comme très homophobe, m'explique les risques qu'il encoure : il a peur qu'on le frappe et qu'on le tabasse s'il est découvert avec son oncle. Il emploie un vocabulaire qui renvoie à la sexualité : il a peur qu'on le voit, lui et son oncle, comme deux hommes homosexuels en train de coucher ensemble.

Adam, 30 ans, violé à plusieurs reprises à 3 et 9 ans par son oncle, gay

E : Est-ce que vous trouviez que c'était grave quand ça arrivait ?

Oui, enfin à 9 ans, j'avais peur, j'avais peur des conséquences en tout cas pour moi, que si ça se savait, qu'on **me frappe et qu'on me tabasse**. C'est plutôt dans ce sens, j'avais **peur qu'on nous découvre**.

E : Au cause du fait que vous étiez deux hommes ?

Oui c'était ça. Oui en fait, je pense que j'avais plutôt peur qu'on nous voit, **deux hommes homosexuels en train de coucher ensemble**.

L'enquête explique ainsi ne pas avoir pu parler parce que le contexte familial homophobe et violent ne laisse pas d'espace au témoignage de violences sexuelles perpétrées par un homme sur un garçon. Les violences sexuelles seraient identifiées comme une forme de sexualité entre hommes. Parce qu'il serait risqué ou dangereux pour Adam de prendre la parole, il est contraint à se taire.

CONCLUSION

Pour conclure, j'ai montré qu'énoncer les violences sexuelles ne veut pas dire rupture du silence qui les entoure, même si cela dépend des normes de genre, d'âge et de sexualités. Durant l'enfance, il y a une impossibilité de communiquer sur les violences vécues. Cette réduction au silence des victimes débute donc dès les violences et nous avons vu qu'elle perdure lorsque les violences sont qualifiées et énoncées, et même après : le silence peut se réinstaller après la mise en mots. Le silence est un système dynamique qui prend différentes formes et qui peut affecter les personnes tout au long de leur vie.

Comme l'explique Dotson, la production du silence est un outil politique d'oppression. La silenciation des témoignages autour des violences sexuelles subies dans l'enfance constitue donc un système de domination envers les personnes qui en ont été atteintes. Si la possibilité d'être entendu·e est une mesure du pouvoir politique, on voit ici que c'est d'autant plus le cas pour les femmes et pour les hommes qui ne s'identifient pas ou qui ne sont pas identifiés comme hétérosexuels.

Pour finir, il est à noter que ces analyses restent à affiner puisque la recherche est en cours. Il serait notamment intéressant d'approfondir les analyses en différenciant les interlocuteurs à l'énonciation au sein de la famille. De plus, ma thèse porte sur les violences sexuelles subies par les hommes, je n'ai donc interrogé que peu de femmes ; les résultats pourraient être discutés en réalisant des entretiens auprès de femmes qui ne s'identifient pas ou ne sont pas identifiées comme hétérosexuelles.

BIBLIOGRAPHIE

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, 2014, *Histoire de la pédophilie : XIXe-XXIe siècle*, Paris, Fayard, vol.1, 352 p.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, 2016, « Briser le tabou. Du secret à la parole médiatique, le tournant des années 1970-1990 », *Sociétés & Représentations*, vol. 42, no 2, p. 59-72.

CONNELL Raewyn, 2014, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam, 285 p.

COXELL A. & KING M., 2002, "Gender, sexual orientation, and sexual assault", in PETRAK J. & HEDGE B. (eds.), 2002, *The trauma of sexual assault: Treatment, prevention and practice*, Chichester, Wiley, p. 45-68.

DEBAUCHE Alice, 2016, « Violences sexuelles », dans RENNES Juliette (dir.), 2016, *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, Edition La Découverte, 752 p.

DOTSON Kristie, 2011, "Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing", *Hypatia*, vol. 26, n°2, p. 236-257.

DOTSON Kristie, 2018, « Conceptualiser l'oppression épistémique », *Recherches féministes*, vol. 31, n°2, p.9-34.

DUNN P., 2012, "Men as Victims: "Victim" Identities, Gay Identities, and Masculinities", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 27, n°17, p. 3442-3467.

DUSSY Dorothee, 2009, « Inceste. La contagion épidémique du silence », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n°1, p. 123-139.

DUSSY Dorothee, 2013, *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste, livre 1*, Marseille, Éditions La Discussion, 267 p.

KELLY Liz, 2019 [1988], « Le continuum de la violence sexuelle », traduit par TILLOUS Marion, *Cahiers du Genre*, vol.1, n°66, p. 17-36.

NAEPELS Michel, 2006, « Quatre questions sur la violence », *L'Homme*, p. 487-495.

ROBERTS Nicola, DONOVAN Catherine, DUREY Matthew, 2019, "Agency, resistance and the non-'ideal' victim: how women deal with sexual violence", *Journal of Gender-Based Violence*, vol. 3, n°3, 323–338.

ROMITO Patrizia, 2006, *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, Paris, Éditions Syllepse, 298 p.

TRACHMAN Mathieu, 2018, « L'ordinaire de la violence. Un cas d'atteinte sexuelle sur mineure en milieu artistique », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, no 40, p. 131-150.